



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
27 juin 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Communiqué officiel publié à l'issue de la 4337e séance (privée) du Conseil de sécurité

Qui s'est tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,  
le mercredi 27 juin 2001, à 10 h 30

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

« À sa 4337e séance, tenue à huis clos le 27 juin 2001, le Conseil de sécurité a examiné la question de la recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil a adopté par acclamation la résolution ci-après :

*“Le Conseil de sécurité,*

*Ayant examiné la question de la recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,*

*Recommande à l'Assemblée générale de confier à M. Kofi Annan un second mandat de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2006.”* »